

Procedure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2023/2163(DEC)	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Décharge 2022: Fondation européenne pour la formation (ETF)		
Sujet 8.70.03.12 Decharge 2022		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	 SARVAMAA Petri Rapporteur(e) fictif/fictive  RÓNAI Sándor  MITUA Alin  EICKHOUT Bas  CZARNECKI Ryszard  KUHS Joachim  OMARJEE Younous	14/06/2023
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales	 TOMC Romana	18/07/2023
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire HAHN Johannes	

Evénements clés			
28/06/2023	Publication du document de base non-législatif	COM(2023)0391	
12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

04/03/2024	Vote en commission		
13/03/2024	Dépôt du rapport de la commission	A9-0114/2024	
10/04/2024	Débat en plénière		
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
11/04/2024	Décision du Parlement	T9-0247/2024	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2023/2163(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/12964

Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2023)0391	28/06/2023	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0096/2023 JO C 000 27.10.2023, p. 0000	26/10/2023	CofA	
Projet de rapport de la commission		PE753.531	16/01/2024	EP	
Avis de la commission	EMPL	PE752.903	05/02/2024	EP	
Amendements déposés en commission		PE757.239	09/02/2024	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06180/2024	12/03/2024	CSL	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0114/2024	13/03/2024	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0247/2024	11/04/2024	EP	Résumé

Décharge 2022: Fondation européenne pour la formation (ETF)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Notant que la Cour des comptes avait déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2022 étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient légales et régulières, le Parlement a adopté par 533 voix pour, 45 contre et 26 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales énoncées dans la [résolution](#) sur les performances, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget final de la Fondation pour l'année 2022 s'élevait à 25.051.848 EUR, soit une augmentation de 17,05% par rapport à 2021.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire élevé de 99,98%, soit une légère augmentation de 0,07% par rapport à 2021. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 97,70%, soit une augmentation de 11,48% par rapport à 2021.

Le Parlement s'est félicité du fait qu'en dépit de la crise budgétaire provoquée par l'inflation et les prix des services publics en 2022, la Fondation ait été capable de gérer efficacement ses dépenses, d'introduire des mesures d'économie et de redéfinir ses priorités sans perturbation majeure de son programme de travail.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et les conflits d'intérêts.

Il a notamment souligné que :

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement des activités de 93%, en légère baisse par rapport à 2021, avec un taux d'achèvement dans les délais de 89%. Elle a atteint tous les indicateurs de performance clés au-dessus ou bien au-dessus des objectifs fixés;
- de nouvelles initiatives ont été lancées par la Fondation en 2022, telles que la nouvelle initiative de l'Équipe Europe dans le sud et l'est de la Méditerranée et la réunion du réseau GLAD (Governance, Learning, Action and Dialogue);
- l'engagement de la Fondation à adopter tous les outils de passation de marchés électroniques de la Commission a été salué et le processus de passation de marchés de la Fondation est entièrement numérisé;
- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 98,8%, avec 85 fonctionnaires et agents temporaires engagés sur 86 fonctionnaires et agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (soit le même nombre d'emplois autorisés qu'en 2021);
- une représentation géographique juste et équilibrée est nécessaire ainsi qu'une politique équilibrée en matière de genre;
- la Fondation dispose d'une stratégie interne anti-fraude, régulièrement mise à jour, et elle développe actuellement une politique sur les questions de conflits d'intérêts.